

L'URGENCE DU CALENDRIER CLIMATIQUE



Les apprentissages ont besoin d'une grande attention. La chaleur complique le travail des élèves et des pédagogues.

Les manifestations des lycéens et les protestations des syndicats montrent l'urgence d'adapter le calendrier à la réalité du climat de La Réunion.

Le 4 janvier dernier, le Parti communiste réunionnais avait relancé le débat sur le calendrier scolaire. En effet, contrairement à toute logique, les vacances d'été ne cessent d'être raccourcies. Le cyclone Bejisa a rappelé que les mois de l'été sont aussi la saison des cyclones. Or, la rentrée 2014 a eu lieu le 20 janvier, et celle des vacances d'été 2015 sera encore plus précoce.

De plus, le climat tropical de La Réunion se caractérise par des étés chauds. Il est donc évident que les conditions de travail ne sont pas réunies. Car contraire-

ment à la France, les jeunes Réunionnais sont obligés de venir en cours en plein été.

Deux syndicats pour un autre calendrier

Les mouvements de protestation n'ont pas tardé. Après Saint-Pierre, ils se sont étendus hier à Saint-Louis et au Tampon. Dans les salles, les températures dépassent 35 degrés. Deux syndicats ont pris des positions convergentes avec les revendications des jeunes. La CGTR Educ'action «revendique un calendrier plus conforme aux nécessités climatiques et à la vie locale et exige que soit mis un terme au rognage rectoral qui tend à nous rapprocher de plus en plus avec le calendrier métropolitain». Force est de constater que les vacances d'hiver, qui correspondent à celle d'été en France, passeront de 37 à 45 jours, tandis que les vacances d'été sont vouées à ne regrouper que 30 jours, au lieu de 37. Pour sa part, le SGEN-CFDT «alors que le réchauffement climatique devient une

réalité de plus en plus palpable dans le monde et que l'on bat des records de chaleur dans les Hauts de l'île, notre recteur a décidé unilatéralement que nous travaillerons dorénavant plus longtemps en période chaude et moins en période fraîche. Le gouvernement aura beau créer des postes d'enseignants, nous n'arriverons pas à inverser la courbe de l'échec scolaire si nous continuons à marcher sur la tête!», écrit le SGEN-CFDT. Autrement dit, «la solution passe par le calendrier climatique qui prendrait en compte la réalité du bâti scolaire et de l'ensemble des élèves réunionnais au lieu de

se focaliser sur la minorité qui gagne à rester alignée sur le calendrier métropolitain».

Une question de bon sens

La question du calendrier climatique est donc clairement posée. La règle actuelle découle de l'assimilation, et force est de constater qu'elle mène à l'impasse. L'adaptation du calendrier scolaire est une simple question de bon sens. Elle n'aura que des effets positifs aussi bien sur la sécurité des élèves que sur le travail pédagogique.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr
EMAIL PUBLICITÉ : pub.tem@orange.fr

Édito

Des députés favorisent la crise budgétaire des communes

L'année commence, et dans deux mois, les électeurs sont appelés à renouveler les conseils municipaux. Pour 2014, le gouvernement a fixé une feuille de route, c'est le budget. Discuté à la fin de l'année dernière, il a été adopté par le Parlement. Les députés de La Réunion devaient se prononcer. Un seul a voté contre, il s'agit de Thierry Robert. Tous les autres ont refusé de se dresser contre le gouvernement. Parmi ceux qui ont laissé faire figurent des députés qui veulent rester maire: Huguette Bello, Patrick Lebreton, Jean-Claude Fruteau. Pour sa part, Jean-Jacques Vlody veut être maire du Tampon, il a voté pour le budget.

Ce que prévoit cette feuille de route, c'est la diminution de la dépense publique. Cela passe par une réduction des dotations de l'Etat aux collectivités. En France, cela va créer des difficultés. A La Réunion, les conséquences seront encore plus graves pour plusieurs raisons.

Faute d'un secteur industriel développé, les collectivités ont un rôle considérable en matière d'emploi. Elles sont devenues les plus importants employeurs de La Réunion. Elles sont aussi les moteurs de l'activité économique. C'est en effet la commande publique qui permet au BTP de se maintenir.

La politique d'austérité aura donc des conséquences sur les finances des collectivités, cela n'a pas été démenti par les annonces du président de la République lors de ses vœux à l'Outre-mer. Les députés du PS et Huguette Bello ont donc laissé faire une restriction des moyens des collectivités qu'ils veulent diriger. Expliqueront-ils ce vote aux électeurs?

J.B.

Politique et société

Un rapport officiel confirme l'analyse du P.C.R. sur l'aggravation de la pauvreté dans le pays

Dans un document remis jeudi au Premier ministre, François Chérèque et Simon Vanackere dressent un bilan contrasté d'un an de plan contre la pauvreté en France, qui suit une tendance «très préoccupante» selon l'IGAS (Inspection générale de l'action sociale). Un document qui pointe notamment des avancées «inégalement» et souligne des évolutions «nécessaires». Nous publions ci-après de larges extraits d'un article de presse paru à ce sujet en France car il confirme l'analyse du Parti Communiste Réunionnais sur l'aggravation spécifique de la pauvreté dans notre pays, dont François Chérèque avait été informé lors de son passage à La Réunion. Ce rapport confirme également la justesse des propositions spécifiques émises à cette occasion par le PCR pour combattre la pauvreté dont souffrent plus de la moitié des Réunionnais (contre 14,3% de la population en France). D'où l'importance du message exprimé ce jeudi par Yvan Dejean au nom du PCR suite aux vœux du Président de la République pour les Outre-mer...

L'évolution de la pauvreté en France suit une tendance «très préoccupante», estime l'ancien secrétaire général de la CFDT François Chérèque, aujourd'hui membre de l'Inspection générale de l'action sociale (IGAS), dans un rapport. Dans ce document remis jeudi au Premier ministre, l'ex-syndicaliste et un autre membre de l'IGAS, Simon Vanackere, évaluent les résultats d'un an de plan contre la pauvreté (61 mesures adoptées le 21 janvier 2013). Un plan, qui met l'accent sur la prévention, l'accompagnement, l'insertion et la gouvernance. Dans la mise en œuvre du plan, «les avancées sont inégales» et «des évolutions sont nécessaires», estiment-ils cependant. En effet, si les chiffres les plus récents datent de 2011, la situation de la pauvreté se dégrade depuis lors, notamment sous l'effet de la conjoncture économique, écri-

vent François Chérèque et Simon Vanackere.

La situation s'est encore détériorée

En France, le pourcentage de personnes vivant sous le seuil de pauvreté a atteint 14,3% (8,7 millions) en 2011, le taux le plus haut depuis 1997, après une élévation continue depuis 2004, expliquent-ils. Les témoignages d'associations et des chiffres plus récents mais parcellaires laissent penser que la situation s'est encore détériorée ces dernières années. Ainsi, le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) a augmenté de 6,8% entre juin 2012 et juin 2013, après une hausse de 3,1% un an auparavant, écrivent les deux auteurs. Selon la Caisse d'allocations familiales (CAF), le nombre de bénéficiaires du RSA atteignait environ 2,25 millions de foyers résidant en France et dans les

DOM à fin septembre 2013.

Hausse massive des demandes d'aide

Les centres communaux et intercommunaux d'action sociale constatent une hausse massive des demandes d'aide, notamment financière, et le Secours catholique fait état d'une progression du nombre de personnes soutenues de 0,6% depuis 2012, tandis que la part des ménages sans aucune ressource augmente. Les Restos du Cœur font, pour leur part, état d'une hausse de 5% des personnes accueillies entre les campagnes 2012 et 2013. La dégradation ces derniers mois des indicateurs de chômage de longue durée augure d'une augmentation du nombre de bénéficiaires des minima sociaux au cours des prochains mois, «et ce, indépendamment d'une éventuelle amélioration de la situation éco-

nomique», ajoutent les deux inspecteurs de l'IGAS. Une situation qui touche de plus en plus d'enfants, en particulier ceux qui vivent dans des familles monoparentales.

Pour un «choc de simplification» pour l'accès aux prestations

Les auteurs du rapport formulent plusieurs recommandations pour améliorer la mise en œuvre du plan contre la pauvreté. Ils plaident ainsi pour un «choc de simplification» pour faciliter l'accès aux prestations sociales. «Une gouvernance et un système social trop complexes génèrent à la fois de l'exclusion sociale (...) et des dépenses inutiles ou redondantes», écrivent-ils. «Les premières victimes en sont les plus démunis».

François Chérèque et Simon Vanackere recommandent également de porter une attention particulière en 2014 à l'insertion par l'activité économique (IAE).

Crise dans les médias

Antenne Réunion va cesser d'émettre

Lancée en 2011, la radio d'Antenne Réunion va bientôt cesser ses émissions. C'est la décision prise par le Conseil d'administration du groupe.

Antenne Réunion avait mis des moyens importants pour le lancement de sa radio. Nouvelle venue dans le paysage radiophonique réunionnais, elle avait obtenu des fréquences pour diffuser dans toute l'île. Le jour de son lancement, des tracts avaient été distribués à des carrefours stratégiques de Saint-Denis, toute La Réunion était alors au courant. Mais passé l'effet de la nouveauté, les audiences n'étaient pas au rendez-vous. Plus d'un an après le lancement, des premières coupes étaient effectuées dans le personnel et des

activités étaient mutualisées avec la télévision. Deux ans après les premières émissions, Antenne Réunion a décidé d'arrêter de soutenir le développement de la radio.

Le groupe compte se recentrer sur la télévision et le numérique. Deux cadres venus de France spécialement pour cela sont chargés de mettre en œuvre cette stratégie. L'un d'entre eux prendra en mai prochain la direction opérationnelle d'Antenne Réunion. La fermeture de cette radio montre à nouveau que la crise n'épargne aucun secteur à La Réunion, y compris les médias.

Extrait du communiqué d'Antenne Réunion

Le 23 janvier 2014, le Conseil d'Administration d'Antenne Réunion a pris la décision de se retirer du marché de la radio qui lui semble être une impasse dans sa configuration actuelle: effondrement du marché estimé à 213% (source Pigé!), fragmentation des audiences du fait d'un nombre d'acteurs toujours plus élevé, domination du groupe leader. Ces différents facteurs empêchent toute émergence de nouveaux entrants.

Antenne Réunion aura mis en œuvre tous les efforts humains et financiers pour percer sur ce marché. Depuis le lancement de sa radio en décembre 2011, le groupe a investi 2,3M, en cash. La direction d'Antenne Réunion est déjà mobilisée afin d'offrir des opportunités de reclassement au plus grand nombre de salariés impliqués sur l'activité radio.

Cette décision de sortir du marché de la radio s'inscrit dans la stratégie du Groupe qui consiste désormais à conforter sa position de leader en télévision et à affecter les ressources nécessaires pour ses développements dans le domaine du digital à La Réunion et ses projets sur la zone Océan Indien.

Après le vote de loi mettant fin dans trois ans aux députés maires

Huguette Bello doit dire la vérité aux Saint-Paulois

Voter pour moi mais je ne vous dis pas que j'abandonnerai mon mandat de maire dans trois ans: est-ce le message que veut faire passer la députée-maire de Saint-Paul faute de clarification sur ses véritables intentions?

Lors des micros-trottoirs réalisés pour recueillir un point de vue sur les élus, souvent deux arguments ressortent. Tout d'abord «les élus ne sont pas là», ensuite «ils se mettent de l'argent plein les poches». Nous sommes dans un système démocratique, où le peuple délègue son pouvoir à des élus. Si la démocratie est réduite à cette expression, alors la crise est très grave. C'est dans ce contexte qu'intervient la loi contre le cumul des mandats. Un député ne peut plus être maire, adjoint, président ou vice-président d'une collectivité. Cela répond donc à la critique des élus absents, car un maire ne pourra plus être retenu à Paris par une

session parlementaire. C'est aussi un coup porté au cumul des indemnités. Et aujourd'hui, la loi est votée, et l'hypocrisie doit cesser.

Le précédent de la parité

En effet, l'argument selon lequel pour être efficace, un député doit être maire n'est plus d'actualité. A La Réunion, ce sont précisément ceux qui ont tenu ce langage qui ont voté la loi qui met fin aux députés maires.

Mais une fois la loi votée, ils tentent de reculer l'échéance.

La plus caricaturale dans cette attitude est la députée maire de Saint-Paul. Lorsque l'on se projette 17 ans en arrière, il faut se souvenir qu'en 1997, la loi sur la parité en politique

n'existait pas. À l'époque, Huguette Bello était membre du PCR. Sans attendre qu'une loi rende obligatoire la parité, le PCR était en pointe dans la promotion des femmes aux responsabilités. C'est ainsi qu'en 1997, le PCR a assuré la victoire d'Huguette Bello aux législatives, faisant d'elle la première députée de La Réunion. Aujourd'hui, la même Huguette Bello dit que la loi sur le cumul s'appliquera à partir de 2017, et que personne n'a à s'inquiéter, elle respectera la loi... Si le PCR avait raisonné comme elle aujourd'hui, serait-elle députée?

Si cette loi s'applique en 2017, elle a des conséquences dès maintenant. Un député qui veut être maire et garder sa place à

l'Assemblée nationale ne finira pas son mandat de maire. En 2017, il devra démissionner. C'est donc quelqu'un d'autre qui sera maire de 2017 à 2020.

La députée-maire de Saint-Paul est particulièrement bien placée pour le savoir, car elle a voté pour le texte qui rend impossible de cumuler les deux mandats qu'elle détient.

Dire précisément ses intentions avant les municipales, c'est une question de respect des électeurs, cela ne peut que faire progresser l'éthique en politique.

Garder le silence sur ses intentions alors que le couperet va tomber, c'est faire reculer cette éthique, et cela n'aide pas la démocratie à progresser.



A Saint-Paul, la députée qui a voté la loi lui interdisant de cumuler avec un mandat de maire à partir de 2017 dira-t-elle la vérité aux électeurs?

Seule une personne du PLR peut être maire de Saint-Paul?

Plusieurs dizaines de personnes ont composé la majorité municipale de Saint-Paul. Aujourd'hui, la direction de la commune se confond avec la direction du PLR, Eric Fruteau excepté.

En se cramponnant à son fauteuil de maire, Huguette Bello veut-elle montrer que dans son parti, personne n'est capable d'être maire de Saint-Paul?

Les élus PLR qui ont géré la commune pendant six ans ont-ils perdu tout crédibilité auprès de la députée-maire?

Risque d'inondation

L'Ile-de-France devra s'adapter aux changements climatiques

Face à la hausse des changements climatiques et de leurs effets sur les territoires, l'Ile-de-France devra selon l'OCDE «se préparer», afin de réduire le risque d'une inondation de la Seine en raison de «dommages potentiels élevés».

D'après un rapport réalisé par l'OCDE sur le risque d'inondation de la Seine en Ile-de-France, une crue «majeure de la Seine» pouvant atteindre le niveau de la crue historique de 1910 pourrait affecter jusqu'à 5 millions de citoyens de la métropole francilienne. Celle-ci pourrait causer jusqu'à 30 milliards d'euros de dommages, selon le dernier rapport de l'OCDE.

Conscientiser et améliorer la résilience

L'étude réalisée à la demande de l'Établissement public territorial de bassin Seine

Grands Lacs, en partenariat avec le Ministère de l'Écologie et le Conseil régional d'Ile-de-France, affirme que la croissance économique, l'emploi et les finances publiques pourraient être atteints significativement par une telle catastrophe. De plus, il est conseillé aux élus locaux de «travailler à accroître la conscience du risque chez les citoyens et parmi les entreprises afin d'améliorer la résilience de la métropole aux inondations».

Les récentes inondations en Europe et à New York, en raison de la hausse des températures, ont mis en évidence pour certaines autorités «la vulnérabilité des grandes

villes modernes et toujours plus dense». Mais surtout «le besoin d'adapter les infrastructures critiques au risque d'événements climatiques extrêmes». Après les inondations à Paris, la Seine a mis plusieurs semaines avant d'atteindre son niveau après la crue de 1910.

L'étude note qu'une crue majeure de la Seine «représente un défi important pour les politiques publiques». De plus, «les enjeux économiques, sociaux et humains, liés à l'ampleur et à la vulnérabilité des zones inondables sont considérables, surtout que l'Ile-de-France est le bassin d'activité principal de l'économie française».

Besoin d'une nouvelle gouvernance

Pour Rolf Alter, directeur de la Gouvernance publique et du développement territorial à l'OCDE, «plus l'Ile-de-France se prépare à gérer ce risque et améliorer sa résilience, moins vulnérable sera la métropole, et cela sera bénéfique pour la région et aussi au niveau national». Cependant, l'étude explique que «malgré les investissements de protection, l'urbanisation croissante et les interdépendances des infrastructures critiques on accru la vulnérabilité», raison pour laquelle l'organisation préconise d'améliorer la gouvernance. Car malgré des politiques de

prévention, «le contexte institutionnel a rendu difficile l'émergence d'une stratégie ambitieuse et cohérente de prévention de ce risque». D'autant que la croissance urbaine et la densité des réseaux de transports ou d'énergie autour de la capitale française ont accru l'exposition face à un tel risque. L'étude de l'OCDE propose que les projets en cours autour du Grand Paris soient l'occasion, en matière de gouvernance, de développement urbain et d'infrastructures de transport, de mettre en œuvre ces recommandations.

Les experts proposent d'accompagner la stratégie locale de gestion des risques

d'inondation de la Seine en Ile-de-France par une stratégie claire, de mobiliser l'ensemble des bénéficiaires des mesures de prévention dans une approche multi-niveaux, associations collectivités locales et financement de l'Etat et différents opérateurs réseaux, le secteur privé et les citoyens. Enfin, l'OCDE recommande de poursuivre l'effort de clarification des critères de priorisation des investissements de l'Etat dans la prévention des risques et de réexaminer l'impact du régime d'indemnisation CatNat en matière de prévention du risque inondation.

Parution

“Rèv dé Galé Sité Deluiz”

L'association réunionnaise An Grèn Koulèr vient de faire paraître un recueil de poèmes, de paroles et de contes créoles intitulé “Rèv dé Galé Sité Deluiz”. Depuis 5 ans, cette association milite contre toutes formes d'injustices sociales. Aussi, au sein de ses ateliers d'écriture, cinq femmes de La Rivière des Galets ont laissé parler leur créativité en proposant cet ouvrage composé en trois parties. Voici la présentation de cet ouvrage. En le proposant dans votre entourage, vous soutiendrez le financement des actions de l'association mais également le mérite de ces femmes.

Ce livre est une compilation de “fonnker”, de “kozman la briz” et de “zistoir”. Des écrits principalement en créole et en français, produits lors des ateliers d'écritures menés par l'association An Grèn Koulèr/ Écritures sociales avec Sylvain Gérard, dit Gouslaye, poète de Saint-Joseph. Que l'on connaisse ou non les habitants de la cité Delouise à La Rivière des Galets, “Rèv dé Galé” est l'ouvrage qui permettra à chacun d'entre nous de découvrir des “zistoirs kartiés”. «“Rèv dé Galé Sité

Deluiz”, ce sont de sensibles bouts de vie de femmes». C'est un ouvrage réalisé par cinq femmes habitant la Cité Delouise. C'est là, que les écrivaines de la Cité Delouise, Carine Advise Hoareau, Mme Paule, Marie-Reine Hoareau, Claudia Courtois, Mélanie et Laurence Thémir proposent de partager leur regard, leur sensibilité sur la vie. Chacune apporte à cette création son histoire, son ressenti et sa poésie afin de partager et de faire découvrir une époque, un moment, un instant. On y retrouve aussi des photographies en noir et blanc et des illus-

trations couleurs d'Hyppolite. Des extraits de “Rèv dé Galé” sont à découvrir sur le site Internet de l'association (angren-

kouler.com). Ainsi que les actions menées par l'association dans sa lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes.

An plis ke sa

- **Une association engagée**

L'association An Grèn Koulèr/Écritures Sociales a été créée en 2008. Elle mène des actions pour lutter contre l'exclusion sociale et culturelle, l'injustice institutionnelle ou privée; engager toute forme d'actions permettant à ses publics d'accéder solidairement à un mieux-être éducatif, social, économique, artistique et culturel. Son siège social se situe à Moulin Joli à La Possession.

- **Gouslaye**

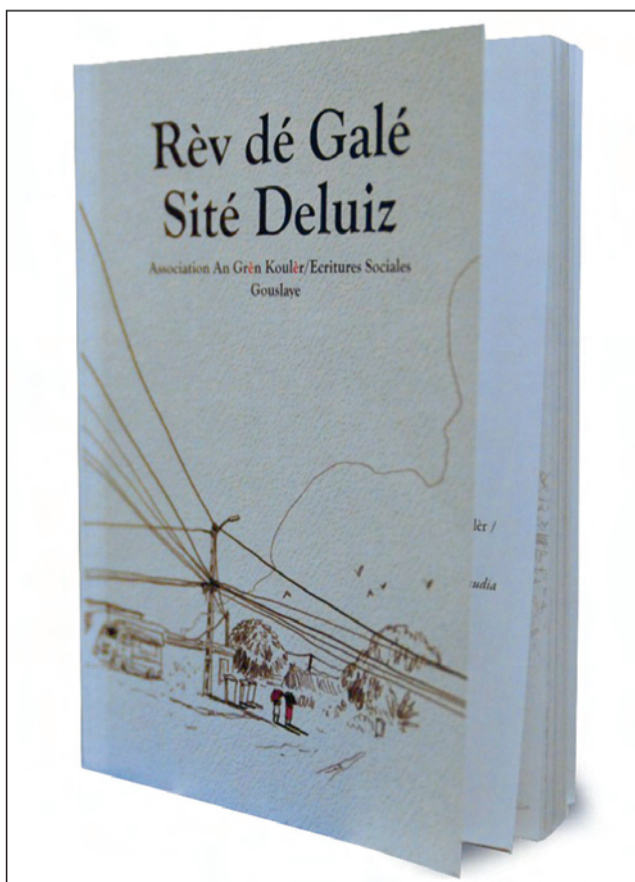
Originaire du Sud Sauvage, bercé par les Alizées venues des mers australes, il tombe dans l'écriture par un beau jour banal et anodin, ce genre de jour où tout un vécu se transforme. Depuis lors, esclave des Muses, il ne cesse de retranscrire leurs chants, leurs paroles, au plus juste, autant que possible. Dévot rebelle de Poésie, chacun de ses mots est une prière faites à la Chance, la Malchance, l'Amour, la Mort, la Vie.

- **Hippolyte**

Une enfance passée dans les Alpes, entre montagnes et table à dessin, où il sait très vite qu'il voudra être dessinateur, faire des images. Quelques années plus tard, après de nombreux voyages autour du monde à la rencontre des peuples et des histoires, Hippolyte est devenu auteur de BD, illustrateur, photographe et reporter, et depuis peu, il prend plaisir à sillonner cette Réunion profonde, sa terre d'adoption, pour en saisir l'essence même, à travers son regard et ses crayons.

- **Autres infos**

“Rèv dé Galé Sité Deluiz” est soutenu par la ville de La Possession, le Crédit Agricole, l'Ascé, le TCO, la Préfecture de La Réunion, le Conseil général, la Sédre et le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole. Nombre de pages : 82. Son prix : 15 euros. Pour toutes informations et commandes : Yasmine Attoumane - agkouler@gmail.com - 0692 23 95 81 et Reynaldo Montserrat - reynaldo.agk@gmail.com



L'éditeur de “Rèv dé Galé Sité Deluiz” : Surya Éditions.

Otè!

In légzanp sinp po konprann sé koué in responsabilité...

Sé in ka despès po amontr marmay lo sans sé koué in responsabilité. Zot i devinéra zamé koué moin tapré fé kan moin lamazine sa...

Moin ta po kondui in mobilèt; zot i koné dé rou ék in motèr. Moin navé permi loto; mon kod la rout mi koné; pa bézoin eksplik a moin in léstop, in kliniotan, tourn a gos, a droit, priorité tou sa la mi koné. Moin la pa pas permi moto; inn ti 50 santimèt kub; in marmay 14 zan i pas in brévé sékirité routièr ék inn ti manèr dovan in monitèr; préfé i done in ti permi.

Mi kalkil dann lanbouteyiaz, mé ninport ou sa; souvan ou na poin priorité, tout fason po out sékirité é po sak lé zot, vodomié minm si ou na rézon, évit in laksidan sin ou giny o maksimome; sé la ké i ariv la responsabilité; oui koné koué? Sé èt kapab métriz out véikil.

Plizièr zégzanp: oui suiv in fil voitir; ou lé dérièr; zot i arèt sak instan; konyi pa zot dan zot parsok; ou nora tor; é somanké oua abime plis out moto ke zot loto! Ou déboul si in voi grand sirkilasyon; i fo absoliman arété po ogardé; ogard biin si out frin avan arièr tou sa i mars biin: sé out responsabilité!

Avan sèr a gos si ou tourn a gos, agard biin dann rétrovizèr si na poin loto dèrièr toué; é rétrovizèr la, toué la biin règ ali avann démaré? Sé out responsabilité!

Ogard tout: nivo luil, lésans, minm lo révizion tou lé dé mil ou lé dé mil sin san kilomèt...

E mi parl pa ou out sértifika imatrikilasyon (sak i apèl kart griz), di pa sa lé pa inportan; la sias na gro pans; talèr bann poulé-la pa sak i manz kouyonlo bann liniform blé, i apèl zandarm; toultan lapré kok a ou ék radar; «vou zavé lé papié di véikil silvouplé?»

Talèr kab di a toué toué la vol ton motosiklèt! Sé ton responsabilité!

Justin